

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 29517**

### Intitulé

Journaliste

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Institut de Gestion Sociale (IGS), Institut international du commerce et du développement (ICD) - Institut supérieur de la communication, de la presse et de l'audiovisuel (ISCPA)	Directeur, Directeur

Chaque certificateur est en mesure de délivrer la certification en son nom propre

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

321t Réalisation du service : Rédaction et production de projets

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La fonction de Journaliste consiste à entreprendre des recherches documentaires, recueillir des nouvelles ou des informations à partir de faits réels ou d'événements d'actualité. Le Journaliste consulte les dépêches d'agence de presse, se base sur des interrogations, sous forme d'interviews, de spécialistes ou de témoins pour produire de l'information.

Le journaliste doit vérifier ses sources en les croisant, les hiérarchiser et les dater. Il angle et écrit des articles, des dossiers, publie des reportages (écrits, audio, photo, vidéo, Internet) dans un journal, un magazine, de la presse spécialisée, en ligne ou pour le média radio ou télévision. Sa production est de type généraliste ou spécialisée pour un public large ou un public averti.

Il doit rester objectif, honnête et respecter ses sources d'informations. Il respecte la charte des Journalistes concentrant les valeurs les plus importantes, celles de l'éthique de la profession.

Cependant la certification a largement évolué depuis 5 ans. L'accès à l'information et aux sources ainsi que les outils technologiques dont disposent le journaliste a exigé de prendre en compte ces évolutions et accélérations. Les origines des sources d'information se sont multipliées et les supports de publication se sont diversifiés : Internet, réseaux sociaux, sites d'informations (pure player), publication sur mobile ou tablettes. L'accès à l'information de l'internaute est ultra rapide en comparaison à celle qui le fut pour l'auditeur et le téléspectateur. Cette accélération s'accompagne d'une plus grande mobilité. Le Journaliste doit rester vigilant, objectif et rigoureux dans la vérification, le croisement des sources et la fiabilité des informations, des data, des événements d'actualité. Il engage son éthique et son professionnalisme par rapport aux rythmes de production, aux impératifs de rapidité et de rentabilité qui lui sont imposés, mais aussi dans la stratégie de diffusion de plus en plus rapide des informations.

Si l'éthique reste plus que jamais la compétence incontournable du rédacteur multicartes, ou au sein d'une rédaction, ou d'un groupe de presse, l'évolution des nouvelles technologies n'exclut en rien cette obligation qui constitue le cœur de métier du Journaliste, qui le différencie d'un auteur, d'un écrivain, d'un rédacteur ne possédant pas la carte de presse. La clause de conscience, la ligne éditoriale d'un groupe de presse ne doivent en rien interférer dans la caractérisation, la publication/diffusion de l'information. Elle fait partie intrinsèque de la fonction et doit respecter la Responsabilité Sociétale qui caractérise la fonction, que ce soit dans les Groupes de presse français ou internationaux.

Les activités du Journaliste, visées par le titre, sont :

le recueil des informations

le traitement des informations

la présentation des informations

la constitution et la gestion d'un réseau professionnel

les capacités attestées sont :

Recueillir des informations

- actualiser un carnet d'adresses diversifié et un réseau d'informateurs (institutions, entreprises, politiques...) en prenant en compte les nouvelles technologies (outil de recherche, veille informatique et diffusion sur les médias sociaux)

- explorer un réseau internet ou social et rechercher des sources d'information en sachant les identifier et les vérifier dans le cadre de médias traditionnels mais aussi en sourçant les médias sociaux et les sites d'information

- proposer des sujets et des angles, dont l'écriture soit adaptée au format et contraintes techniques des médias traditionnels ou en ligne

- synthétiser et prioriser les informations importantes à partir des sources provenant de médias traditionnels ou sociaux ou sites d'information

- respecter ses sources en faisant preuve de sens critique et les citant, en évitant le plagiat et en situant l'information dans son contexte, dans le cadre de l'application de la charte de déontologie des journalistes

Traiter l'information

- respecter les délais de bouclage, diffusion et publication en prenant en compte le travail collaboratif d'une rédaction presse et la maîtrise du traitement des informations

provenant de différentes sources internes et externes (internet, lectures professionnelles, base de données, bibliographies, études, interviews...) pour les rendre exploitables rapidement

- actualiser ses connaissances en permanence et suivre l'actualité quotidiennement sur les différents médias traditionnels ou sociaux ou les sites d'information, en sachant replacer une information dans son contexte
  - écrire des articles ou un dossier dans un style journalistique
- en respectant la ligne éditoriale du média traditionnel ou social ou site d'information, en utilisant les liens data appropriés en lien avec la production journalistique
- en maîtrisant l'utilisation des logiciels de bureautique, pao, multimédia ainsi que la typographie, les styles et la chaîne graphique
- en maîtrisant l'écriture (structure, grammaire, orthographe, sens des mots, richesse du vocabulaire...) et les techniques rédactionnelles
- publier dans la presse ou sur le web, en rédigeant dans les différents styles journalistiques (portrait, brève, chronique, éditorial...) et en adaptant
- son écriture aux spécificités on-line, diffuser en radio ou télé en français ou en anglais (éventuellement dans une autre langue)

Présenter l'information

les compétences à prouver se déclinent en fonction des univers médiatiques :

- réaliser la mise en page en utilisant un logiciel adapté à la presse écrite ou au web, assembler des photos avec des articles, en maîtrisant les techniques de mise en ligne d'articles et de référencement sur le web
- traiter et monter des images illustrant des articles en utilisant des logiciels de traitement d'images.
- enregistrer et monter des sons, à l'aide de logiciels professionnels, poser sa voix et des commentaires sur des images, en utilisant le mixage vidéo/son, en maîtrisant les aspects à la fois techniques numériques et éditoriaux
- concevoir des plans, séquences à partir de caméras numériques et enregistrer des sons afin d'illustrer un sujet à partir de kit son numérique en conditions de direct
- diffuser de l'information objective dans des conditions de direct
- débattre et interviewer en direct en studio ou plateau
- présenter un journal en utilisant un prompteur en tv, correspondre à l'antenne avec une régie numérique, informer en radio en utilisant un ordinateur

Constituer et gérer un réseau professionnel

- nourrir ses sources en data et réseaux d'informateurs (institutions, entreprises, politiques, experts...) en sourçant les médias traditionnels (presse écrite, radio, tv) et les médias sociaux (facebook, twitter...), les communautés d'influenceurs et de décideurs et les sites d'information, tout en respectant les règles de la déontologie, en adoptant un comportement éthique de responsabilité sociétale malgré les impératifs de rentabilité et de vitesse
- animer une équipe pluridisciplinaire au sein d'une rédaction presse, en coordonnant ses activités selon les médias traditionnels, sociaux ou sites d'information
- prendre la parole en public dans une rédaction et développer un leadership dans le cadre d'interview pour obtenir des informations
- présenter des informations en anglais sur les différents supports de parution ou diffusion

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activités :

- Les agences de presse - Les rédactions régionales/locales - Les rédactions nationales - La presse magazine - La presse spécialisée - Les stations de radio - Les chaînes de télévision - Des sites d'informations
- Des sociétés de production (pour le reportage documentaire)

Les intitulés de fonctions les plus fréquents sont :

- Journaliste (presse écrite, presse web, radio, télévision) - Rédacteur - chroniqueur - Agencier - Localier - Correspondant de presse - Envoyé spécial - Reporter - Grand reporter - Journaliste Reporter d'Images (JRI) - Présentateur du journal télévisé/radio - Rédacteur-Secrétaire de rédaction maquettiste - Reporter photo journaliste - Documentariste

Et à terme Rédacteur en chef

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

**L1103** : Présentation de spectacles ou d'émissions

**E1106** : Journalisme et information média

**E1103** : Communication

#### Réglementation d'activités :

L'exercice de cette activité suppose la possession de « cartes professionnelles »

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Descriptif des composantes de la certification :

Recueillir des informations

Restitutions écrites et orales, mises en situation professionnelle selon l'actualité politique, culturelle, sociale, économique et sportive

production d'enquêtes, d'articles et de dossiers d'actualité ou thématiques

Traiter des informations

Réalisation de revues de presse thématiques et multi-sources

Production d'articles, de dossiers et de reportages d'investigation en relation avec l'environnement social, économique, sportif, culturel, politique...

Présentation d'un magazine avec un éditorial, une maquette, une enquête, un portrait, une interview, un dossier thématique,

production d'articles sur un site d'information, sur des réseaux sociaux ou sujets journalistiques réalisés et montés avec les logiciels de la profession

Présenter des informations

Exercices pratiques de recherche de sujets, de traitement d'information, d'écriture, de réalisation, de montage et d'encodage dans un temps donné de bouclage et mise en situation professionnelle de direct

Produire des reportages, des sujets d'investigation et des flashes d'information en priorisant le format et le support professionnels utilisés, avec du matériel numérique

Le dossier professionnel :

réflexion thématique et travail d'investigation suite à l'analyse de besoins d'une rédaction ou d'un secteur de la profession en presse écrite ou web ou radio ou télévision

- en prouvant la méthode de réalisation
- d' interviews, de reportages, d'articles référencés, publiés, d'enregistrements vidéo ou sonores numériques
- en démontrant l'utilisation des réseaux sociaux ou la couverture de l'information sur du pure player (site d'information

Constituer et gérer des réseaux professionnels

Mission professionnelle en immersion entreprise

Décrire et analyser des tâches et des relations avec les autres activités de la rédaction presse durant l'immersion en entreprise

un examinateur professionnel évalue les compétences journalistiques,

la maîtrise des outils numériques et les techniques rédactionnelles, la production réalisée durant l'immersion pratique terrain.

Un correcteur évalue le rapport d'activité de 20 pages sur la conduite des missions décrites en situation professionnelle

médiatraining : exercice en situation face à la caméra et au micro, sur un plateau de télé, en studio radio et en situation d'interviews.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		- 1 représentant d'une organisation syndicale de salariés - 1 représentant d'une organisation syndicale patronale - 2 journalistes en activité (presse écrite ou web - radio - TV) 50% salariés /50% employeur - 1 professionnel journaliste diplômé de l'ISCPA - 1 professionnel appartenant à une organisation ou association professionnelle
En contrat d'apprentissage	X		Idem
Après un parcours de formation continue	X		Idem
En contrat de professionnalisation	X		Idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X		Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

**Base légale**

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 15 octobre 2005 publié au Journal Officiel du 18 novembre 2005 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 18 novembre 2005, jusqu'au 18 novembre 2010.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

Arrêté du 15 décembre 2016 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Journaliste" avec effet au 10 août 2016, jusqu'au 18 décembre 2021.

Arrêté du 17 juin 2011 publié au Journal Officiel du 10 août 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Journaliste" avec effet au 18 novembre 2010, jusqu'au 10 août 2016.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Arrêté du 1er août 2003 publié au Journal Officiel du 20 août 2003 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement

technologique. L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1995 et est prolongée jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 22 juin 2000 publié au Journal Officiel du 29 juin 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. L'homologation prend effet à compter de 1995.

#### **Pour plus d'informations**

##### **Statistiques :**

225 certifiés (137 à Paris et 88 certifiés à Lyon)

Préparation de la certification depuis 2013 à Toulouse et délivrance en 2016

##### **Autres sources d'information :**

[www.iscpa-ecoles.com](http://www.iscpa-ecoles.com)

<http://www.iscpa-ecoles.com>

##### **Lieu(x) de certification :**

- ISCPA Paris

12, rue Alexandre Parodi

75010 PARIS

- ISCPA Lyon

47, rue Sergent Michel Berthet

69258 LYON Cedex 9

- ISCPA Toulouse

186, route de Grenade

31700 BLAGNAC

##### **Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

- ISCPA Paris - 12, rue Alexandre Parodi - 75010 Paris

- ISCPA Lyon - 47, rue Sergent Michel Berthet - 69258 Lyon Cedex 9

- ISCPA Toulouse - 186, route de Grenade - 31700 Blagnac

##### **Historique de la certification :**

[www.iscpa-ecoles.com](http://www.iscpa-ecoles.com)

**Certification précédente :** [Journaliste](#)